

Répertoire des
organismes assurant le
**transport des
personnes
en incapacité
de se déplacer**

sur le territoire de la Ville de Liège



Échevinat des Solidarités,
de la Cohésion Sociale et
des Droits des Personnes

Table des matières

Edito	3
Bon à savoir	4
Altéo Liège - Accompagnement & Transport	5
Croix-Rouge de Belgique	6
CSD - Réseau Solidaris	8
Service « ELIS » du CPAS de Liège.....	9
Mobilis Assistance.....	10
Mutualité Libérale de Liège.....	11
La Mutualité Neutre	12
Partenamut	13
SOS Dialyse	14
SOS Médical Meuse	15
Télé Service Liège	16
Titres-services	18
Adresses utiles	20



1. Les renseignements fournis dans ce répertoire sont de la seule responsabilité des organismes considérés.
2. Sous certaines conditions, certains transports assurés par les organismes repris dans ce répertoire peuvent donner droit à un remboursement de la Mutuelle. Les plus utilisés ont été cités dans ce document à savoir : le réseau Solidaris, la Mutualité Chrétienne, la Mutualité Partenamut, la Mutualité Neutre et la Mutualité Libérale.
3. Attention : pour le calcul du nombre de kilomètres, ne pas oublier de prendre en considération le trajet aller et le trajet retour.
4. D'autres organismes peuvent être envisagés pour les déplacements tels que le TEC (certains bus circulant sur certaines lignes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite - pour info, téléphoner au TEC (04 361 94 44 ou www.letec.be) mais également la SNCB.

Signification des termes utilisés dans ce répertoire :

Accompagnement possible : possibilité pour une personne bénéficiaire d'être accompagnée par une de ses connaissances.

PMR : personne à mobilité réduite.

Temps d'attente : temps qui s'écoule entre le trajet aller et le trajet retour (ex. : temps d'une consultation médicale).

Altéo Liège - Accompagnement & Transport

Statut : ASBL

Adresse : Place du XX août, 38 à 4000 Liège

Téléphone :

- Demande d'un transport : 04 221 74 99

- Information Altéo : 04 221 74 33

E-mail : alteo.liege@mc.be (aucune demande de transport ne peut être faite par mail)

Site Web : www.alteoasbl.be

Horaire de contact : de 9h à 12h30 tous les jours ouvrables.

Bénéficiaires : service accessible aux affiliés de la Mutualité Chrétienne. Tout bénéficiaire doit adhérer au mouvement Altéo en s'acquittant d'une affiliation annuelle.

Zone géographique couverte : Province de Liège.

Types de déplacement : pour raisons médicales en milieu hospitalier selon certains critères et la disponibilité des volontaires.

Horaire de fonctionnement : nos volontaires conduisent tous les jours de la semaine.

Coût :

- De 1 à 7 km : forfait de 2,60€.

- A partir de 8 km : 0,3542€/km (soumis à une révision annuelle, selon le barème fédéral).

Procédure : téléphoner au 04/221.74.99. Les demandes doivent se faire au minimum 24 heures (jour ouvrable) avant le transport.

Accompagnement possible : toujours par le volontaire. Si l'état de santé le nécessite et en le signalant lors de votre demande de transport, un proche peut également vous accompagner sans coût supplémentaire.

Statut des chauffeurs : volontaires.

Croix-Rouge de Belgique

Statut : Société d'utilité publique

Adresse : rue Fond du Maréchal 10, 5020 Suarlée (département opérationnel).

Téléphone : 105 (gratuit)

E-mail : 105@croix-rouge.be

Site Web : www.croix-rouge.be

Horaire de contact : 24h/24, 7j/7

Bénéficiaires : toute personne ayant besoin d'un transport ambulance ou TPMR (transport de personnes à mobilité réduite).

Zone géographique couverte : toute la Wallonie + cantons de l'Est (6 bases de départ en province de Liège).

Types de déplacement : ambulances et TPMR.

Horaire de fonctionnement : 7j/7 de 7 à 18 heures pour les transports.

Coût :

Voir tableau page ci-contre.

Tous nos transports se font par la prise en charge du patient à bord vers l'institution de soins, ou vice versa, (multiplié par deux). Cela permet au patient transporté plusieurs fois vers la même destination, peu importe d'où vient le véhicule Croix-Rouge, de recevoir toujours la même facture.

**Nous sommes conventionnés avec l'ensemble des mutuelles*

Procédure : appelez le dispatching soit via le N° gratuit 105 soit par mail 105@croix-rouge.be, si possible 24 heures avant la prise en charge.

Accompagnement possible : un accompagnement et un bagage.

Statut des chauffeurs : Tous nos chauffeurs sont brevetés et reconnus par l'AVIQ, ainsi que nos véhicules.

Tarifs transports		
	TMS	TPMR
	Tarif 2021	Tarif 2021
Indice de référence	109,91 (Nov. 2020)	109,91 (Nov. 2020)
Forfait de PEC (y compris les 10 premiers km A+R)	60,50	25,21
Du 11 ^e km au 20 ^e km	4,03	2,02
A partir du 21 ^e km		
Frais d'attente par demi-heure	30,25	20,17
Frais d'oxygène	8,07	
<i>2021 : Pour les distances supérieures à 100 km (200 km facturés) plafond à 100 km (200 facturés) ou 770 € - Sur le territoire belge uniquement</i>		
Un supplément de 20% est autorisé pour les sorties des services d'urgence hospitaliers qui ont lieu entre 20h et 6h ou le dimanche et les jours fériés		

CSD - Réseau Solidaris

Statut : ASBL

Adresse : rue de la Boverie, 379 à 4100 Seraing

Téléphone : 04 338 20 20

Horaire de contact (call-center) : 06h30 à 20h00

Bénéficiaires : les affiliés de toutes les mutuelles, en ordre de cotisations à l'assurance complémentaire.

Zone géographique couverte : Province de Liège.

Types de déplacement : pour raisons médicales non-urgentes. Les véhicules de la CSD (collectifs) vous transportent de votre domicile jusqu'à votre lieu de rendez-vous en région liégeoise en compagnie d'autres bénéficiaires et sur base des demandes reçues. Nos volontaires quant à eux vous transportent tous avec leurs véhicules (une personne par transport) et vous accompagnent jusqu'à la porte de votre lieu de consultation.

Le remboursement de votre transport dépend du type de soins. Contactez votre mutuelle pour savoir si vous entrez dans les conditions de remboursement.

Horaire de fonctionnement : du lundi au samedi sur rendez-vous.

Coût : le prix varie en fonction de plusieurs paramètres. Pour plus d'informations, contactez notre call center et spécifiez que votre demande concerne le service de «Transport collectif».

Temps d'attente : uniquement pour les chauffeurs volontaires, pour les consultations de moins de 2h.

Procédure : introduisez votre demande au moins 48h à l'avance (hors week-end et jours fériés) pour les transports collectifs et accompagnés d'un volontaire, et 24h à l'avance pour les TPMR et ambulances. Plus d'informations sur notre site www.csdliege.be

Accompagnement possible : uniquement par les chauffeurs volontaires. Pas de coût supplémentaire.

Statut des chauffeurs : salariés et volontaires.

Service « ELIS » du CPAS de Liège

Statut : I.D.E.S.S. « Initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale »

Adresse : rue Pierreuse, 117 à 4000 Liège

Téléphone : 04/267.61.52

E-mail : service.elis@cpasdeliege.be

Site Web : <http://www.cpasdeliege.be/index.php?action-sociale/insertion/elis>

Horaire de contact : 12h30 à 16h00 du lundi au vendredi.

Bénéficiaires : le service de transport d'ELIS est destiné à l'ensemble de la population liégeoise, limité à 20% de public « non précarisé ».

Zone géographique couverte : Liège ville et communes avoisinantes.

Types de déplacement : RDV médicaux, courses alimentaires, transport scolaire, transport de personnes à mobilité réduite vers un lieu de RDV ou au travail...

Horaire de fonctionnement : du lundi au vendredi de 7h00 à 17h30 (dernière prise en charge).

Coût :

- Frais kilométriques s'élevant à 0,38€/km en 2021 (indexé au 01/07 de chaque année).
- Frais liés à l'accompagnement : de 2,70€ à 9,90€ selon la situation du demandeur.

N.B : ce dernier est systématiquement facturé lors de tout déplacement.

Procédure : prendre contact avec le service par email ou téléphone pour organiser le transport. Vu l'urgence des prestations pour les activités de transport social, la planification peut, selon certaines conditions, avoir lieu avant la réception des documents utiles pour la constitution du dossier « client ». Remarque : Le taux le plus élevé sera systématiquement appliqué si les documents ne sont pas fournis ne permettant pas, dès lors, une facturation selon la situation du demandeur.

Accompagnement possible : Oui.

Statut des chauffeurs : un agent fixe et 5 agents engagés dans le cadre d'un contrat de travail Art60§7.

Mobilis Assistance

Statut : ASBL

Adresse : 41, rue du Fourneau à 4030 Grivegnée

Téléphone : 04/365.63.10 ou 0474/26.05.70

Fax : 04/367.19.72

E-mail : mobilisassistance@skynet.be

Site Web : www.mobilisassistance.be

Horaire de contact : 8h30 - 17h00

Bénéficiaires : personnes à mobilité réduite.

Zone géographique couverte : toute la Wallonie.

Types de déplacement : rendez-vous médicaux, revalidation, dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, sorties d'hôpitaux, transfert entre maisons de repos, retour au domicile...

Horaire de fonctionnement : 7j/7, de 6h00 à 18h00. Majoration de 20% les dimanches et jours fériés.

Coût :

forfait de prise en charge (10KM inclus) : 25 €. A partir du 11^{ème} kilomètre jusqu'au 20^{ème} : 2€/KM. Plus de 20KM : 1,50€/KM. Remboursement (en partie) possible par la mutuelle (transports médicaux).

Procédure : renseignements et réservations par téléphone, mail, fax. Réservation au minimum 48 heures à l'avance.

Accompagnement possible : 15€ par demi-heure d'attente ou d'accompagnement, inscriptions et démarches administratives offertes.

Statut des chauffeurs : accompagnateurs secouristes.

Mutualité Libérale de Liège

Statut : Mutualité

Adresse : Rue de Bruxelles, 174G - 4340 Awans

Téléphone : 04/252.44.48 / 0800.144.48

E-mail : secretariat@libramut.be

Site Web : www.ml.be/liege

Horaire de contact : du lundi au jeudi de 9h -> 16h / vendredi de 9h -> 12h

Bénéficiaires : les affiliés de la Mutualité Libérale de Liège, quel que soit le niveau de difficulté.

Zone géographique couverte : Province de Liège

Types de déplacement : déplacements assurés pour raisons médicales.

Horaire de fonctionnement : tous les jours.

Coût : Il y a une intervention différente selon le mode de déplacement :

- Ambulances : plafond annuel de 500 €/an

- Véhicules personnalisés : 0,10 €/km

- Taxi : 0,25 €/km

- Transports bénévoles : 0,10 €/km

- Hélicoptère : plafond annuel de 500 €/an

Procédure : 48h à l'avance.

Accompagnement possible : oui, voir avec le transporteur.

Statut des chauffeurs : volontaires et ambulanciers.

La Mutualité Neutre

Statut : Mutualité

Adresse : rue de Chestret, 4 et 6 - 4000 Liège

Siège social : rue des Dames Blanches, 24 - 5000 Namur

Téléphone : 04/254.58.11

E-mail : info@lamn.be

Site Web : www.lamn.be

Horaire de contact : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h.

Bénéficiaires : les affiliés de la Mutualité Neutre, quel que soit le niveau de difficulté. Partenariat avec Mobilis Assistance et les Ambulances Joye.

Zone géographique couverte : Province de Liège et possibilité d'aller au-delà.

Déplacements assurés : pour raisons médicales.

Horaire de fonctionnement : tous les jours, week-end compris.

Coût :

- Pour la chimiothérapie - radiothérapie - dialyse : maximum 500€ sur l'année et 0,50€/km
- Mini-forfait ambulance : 1 voyage = 22,50€, maximum 75€/voyage et 300€ maximum par an.
- Autres services : se renseigner auprès de la mutuelle.

Procédure : sur simple appel la mutuelle oriente la personne vers le service de transport adéquat. Si la personne programme son transport en ambulance 24h à l'avance, il y a une réduction équivalente à 10%. Pratique du tiers payant.

Accompagnement possible : oui, voir avec le transporteur.

Statut des chauffeurs : volontaires et ambulanciers.

Partenamut

Statut : Mutualité

Adresse : boulevard Louis Mettewie, 74/76 - 1080 Bruxelles

Téléphone : 078/15.50.91

E-mail : non communiqué

Site Web : www.partenamut.be

Horaire de contact : 8h - 17h

Bénéficiaires : personnes affiliées auprès de Partenamut.

Zone géographique couverte : Wallonie-Bruxelles.

Types de déplacement : transport bénévole-TPMR-ambulance.

Horaire de fonctionnement : tous les jours.

Coût : remboursement de l'assurance complémentaire: 50% de la facture, 75% pour les BIM (plafond de 750€/an) vers un centre hospitalier, de revalidation, convalescence ou maison de repos. 100% de remboursement pour chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie et dialyse (plafond de 200€ par mois). Tiers-payant sous certaines conditions.

Procédure : appeler la ligne Transportline, qui se chargera de trouver le transport le plus adapté et le plus avantageux possible pour le membre.

Accompagnement possible : oui

Statut des chauffeurs : partenariat avec chauffeurs bénévoles et professionnels.

SOS Dialyse

Statut : ASBL

Adresse : rue des Prémontrés, 40 - 4000 Liège

Téléphone : 04/222.32.09

E-mail : sos.dialyse@skynet.be

Horaire de contact : de 08H30 à 12H00 et 13H00 à 15H30

Bénéficiaires : personnes valides - semi-valides.

Zone géographique couverte : toute la Belgique au départ des régions liégeoise et verviétoise.

Types de déplacement : uniquement déplacement à caractère médical.

Horaire de fonctionnement : de 06H00 à 18H00

Coût : Forfait min. 7,20 € pour 10 km A/R, au-delà, 0,36 € du km.

Le temps d'attente du patient est de 1H30 min.; au-delà, 3,20 € par heure supplémentaire.

Procédure : uniquement sur réservation téléphonique 48H00 à l'avance.

Accompagnement possible : Oui

Statut des chauffeurs : volontaires.

SOS Médical Meuse

Statut : ASBL

Adresse : rue Jean Jaurès, 1 - 4460 Grâce-Hollogne

Téléphone : 04/263.39.04

Horaire de contact : 9h00 à 16h00

Bénéficiaires : personnes malades, du 3^e âge et personnes à mobilité réduite.

Zone géographique couverte : toute la Wallonie et Bruxelles.

Déplacements assurés : pour raisons médicales prioritairement.

Horaire de fonctionnement : tous les jours, week-end compris.

Coût : 0,3751€/km (au 31/07/2020) au départ du domicile du chauffeur avec un minimum de 7€.

Procédure : sur simple appel, 48h à l'avance.

Accompagnement possible : oui (jusqu'au comptoir d'accueil) ; pas de coût supplémentaire.

Statut des chauffeurs : bénévoles.

Télé Service Liège

Statut : ASBL

Adresse : 55, rue d'Amercoeur - 4020 Liège. Au rez-de-chaussée de la Polyclinique d'Amercoeur.

Téléphone : 04/342.03.47 ou 0472/12.17.39 (service Minibus) 0472/09.14.47 (service volontaires)

E-mail : teleservice.minibus@gmail.com ou teleservice.accueil@gmail.com

Site Web : www.tele-service-liege.be

Horaire de contact : du lundi au vendredi 09h - 12h et 14h - 16h00

Bénéficiaires : personnes à mobilité réduite. Nous favorisons le droit au déplacement pour tous.

Zone géographique couverte : province de Liège.

Types de déplacement : nous allons où vous voulez, médical, famille, shopping, culture...

Zone géographique couverte : province de Liège et possibilité d'aller au-delà.

Horaire de fonctionnement :

- En véhicule adapté : la semaine de 07h à 22h et le samedi de 11h à 19h00.
- En bénévolat : nous respectons la disponibilité de nos volontaires.

Coût :

- En véhicule adapté : le prix varie de 2.10€ à 3.00€ le déplacement. La gratuité est possible pour les personnes pensionnées qui bénéficient de l'abonnement mobib (personnes pensionnées) qu'elles peuvent se procurer au TEC. Le bénéficiaire peut également bénéficier via le TEC d'un titre d'accompagnant gratuit et favoriser la gratuité du transport pour la personne qui l'accompagne en déplacement. Remarque : le paiement se fait en liquide au chauffeur.
- Par volontaire : facturation au kilomètre parcouru au départ du domicile du volontaire à hauteur de 0.3518 €. Une cotisation de 6.05€-TVAC est demandée à partir d'un déplacement par mois.

Procédure : L'entraide au bout du fil... Vous nous contactez par téléphone et nous organisons avec vous le déplacement correspondant à votre demande. Le tout dans la mesure de nos possibilités.

Accompagnement possible :

- En véhicule adapté : nous vous déposons à votre lieu de rdv mais nous restons humain et il est possible que nous vous conduisions à l'entrée du service (dialyse, revalidation...). Nous ne vous accompagnons, néanmoins pas durant le rdv médical.
- Par volontaire : nous pouvons demander une attente de maximum 30 minutes sans surcoût, mais le volontaire n'accompagne pas.

Statut des chauffeurs :

- En minibus : ce sont des chauffeurs professionnels titulaires de la sélection médicale.
- Par volontaires : ce sont des personnes qui donnent de leur temps.

Titres-services

Le système des titres-services vise à favoriser le développement de services et d'emplois de proximité.

Le montant que vous payez est de 9,00 €/heure (toute heure entamée est comptabilisée). Après déduction fiscale, ce titre vous coûte réellement 8,1 €.

Certaines entreprises agréées « Titres-Services » assurent le transport de personnes ayant des difficultés pour se déplacer.

Vous obtiendrez la liste complète des entreprises agréées « Titres-Services » et tous renseignements utiles en contactant la société « Sodexo » au 02/401.31.70 ou en consultant le site <https://titres-services.wallonie.be/>



Adresses utiles

Service social de la Ville de Liège

Des assistants sociaux vous accueillent tous les jours de la semaine en matinée. Ils répondent à vos questions en matière sociale : où obtenir tel document, que faire en cas de problème relatif à la mutuelle, au chômage ou aux allocations familiales, quels sont vos droits sociaux, comment trouver un logement, quelle association ou service peut vous aider... Des visites à domicile sont également possibles pour les personnes âgées ou handicapées.

Rue des Guillemins, 26 - 4000 Liège

Tél. : 04 221 84 20

Courriel : service.social@liege.be

Service Animations Seniors et Intergénérationnelles de la Ville de Liège

Le Service Animations Seniors et Intergénérationnelles de la Ville de Liège développe au profit des seniors liégeois un programme¹ d'activités physiques, artistiques, culturelles, artisanales, scientifiques, de bien-être et de détente des plus attrayants. Des activités intergénérationnelles sont organisées avec le soutien du Plan de Développement Urbain (anciennement Plan fédéral des Grandes Villes) et 16 clubs de pensionnés vous ouvrent leurs portes pour des animations ludiques et conviviales.

¹ La participation aux activités est soumise au paiement d'une cotisation annuelle.

Rue des Guillemins, 26 - 4000 Liège

Contact : Martine Bonaerts

Tél. : 04 377 00 52

Courriel : animation.seniors@liege.be

CCCPH Commission Communale Consultative des Personnes Handicapées

La CCCPH étudie toute question relative à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées, de leur intégration dans la société et de leurs loisirs sur le plan local. Elle soumet aux autorités communales toutes les suggestions et avis qu'elle estimera utiles de leur adresser afin d'intégrer les personnes handicapées.

Contact : voir ci-dessous « AccessPlus ».

AccessPlus

AccessPlus est un service ressource pour les personnes handicapées.

Parmi les objectifs du service :

- > grâce à son agent « Handicontact », informer et orienter les personnes en situation de handicap sur toutes les matières de la vie quotidienne (qu'il s'agisse d'accessibilité urbaine, d'accès à l'emploi, à la culture ou aux loisirs) ;
- > rendre des avis concernant l'accessibilité de bâtiments publics et privés soumis au permis d'urbanisme ;
- > mener des actions de sensibilisation et d'éducation au handicap, ponctuelles et récurrentes, vers un public le plus large possible.

Rue des Guillemins, 26 - 4000 Liège

Tél. : 04 221 84 37

Courriel : accessplus@liege.be

Notes

Ruled area for notes on page 22, consisting of 25 horizontal dotted lines.

Ruled area for notes on page 23, consisting of 25 horizontal dotted lines.

Échevinat des Solidarités, de la Cohésion Sociale et des Droits des Personnes

Rue des Guillemins, 26, 2^{ème} étage
4000 Liège
Tél : 04/221 81 81

Edition mai 2021




Liège